

pose une question aussi stupide sur ce que deviendra le taux de change du dollar, il doit s'attendre à ne pas recevoir de réponse ou à se faire dire un simple non.

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): A l'ordre. Je demanderais aux députés de revenir au sujet de la motion. Le député le voit, son temps de parole passe.

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, c'est mon temps de parole, mais je comprends le problème qui se pose pour vous et j'y suis sensible. Mais ce problème devient plus confus et plus complexe lorsque le ministre d'État (M. Lang) se met à rationaliser la simple réponse que le ministre des Finances avait donnée à une question du député de Dauphin sur le change flottant, uniforme ou élevé, la même qu'il m'avait fournie au comité des finances, du commerce et des questions économiques, ajoutant que les politiques du gouvernement visent la stabilité du dollar. Le ministre des Finances a été attrapé. Il a donné une réponse stupide à une question très importante, et voici maintenant qu'il fait le rusé et essaie de sortir de l'impasse, mais il n'a pas besoin du ministre d'État (M. Lang) pour lui venir en aide. Celui-ci, de son côté, a assez de problèmes pour s'exercer à biaiser, ne serait-ce que les programmes agricoles LIFT et autres.

En tout cas, monsieur l'Orateur, dans la quiétude de ce vendredi après-midi, nous voici en train de débattre une motion présentée par l'opposition en vertu du nouveau Règlement et qui souligne les problèmes agricoles du Canada. Tiens, une autre voix. Est-ce celle d'Algoma-Est? Depuis que le premier ministre (M. Trudeau) a quitté la Chambre, nous n'avons pas entendu grand-chose. Le député d'Algoma-Est a émis certains sons, mais c'est un gentil garçon et nous ne voulons pas lui créer d'ennuis.

Une voix: Vous êtes la bonté même.

M. Nowlan: Ma foi, j'ai un grand cœur. Il y a le député de Lanark. Il prêche à l'extérieur de la Chambre et fait du bruit à l'intérieur, mais il prononce rarement des discours ici. Cele ne me fait rien de l'entendre. En réalité, il pourrait participer au débat. J'ai entendu certains de ses discours, et ils ne sont pas si mal.

Nous sommes saisis d'une motion proposée par l'un de mes bons amis du parti néo-démocrate. Ce ne sont pas mes amis en politique, mais cette fois, je reconnais et appuie de tout cœur le principe sur lequel s'appuie la motion qui tente d'attirer l'attention du gouvernement sur les problèmes agricoles. Malheureusement, en vertu des nouvelles disposi-

[L'hon. M. Lang.]

tions du Règlement—et je crois que le Parlement devrait les étudier en fonction de notre expérience au cours des quelques dernières sessions—cette motion n'a pas été mise aux voix. Elle n'a pas de mordant, c'est comme un chien qui n'aboie pas. Voilà pourquoi nous devons nous prononcer, afin que les gens puissent nous entendre et réagir à ce que nous avons dit aujourd'hui au sujet de l'agriculture, car s'il y a une industrie de base au Canada qui doit susciter une réaction et dont la cause doit être entendue avec sympathie, c'est bien l'industrie agricole de l'Atlantique au Pacifique. Peu m'importe que vous représentiez les aviculteurs de Fraser-Est ou les producteurs de pommes d'Annapolis-Valley, tous les secteurs agricoles sont aux prises avec des difficultés, ils sont harcelés, préoccupés et tout à fait incertains au sujet de l'avenir. Certaines politiques récentes du gouvernement n'ont pas contribué à améliorer leur sort.

Partant de là, je n'hésiterai pas à parler de cette motion et ce faisant, j'adhère totalement à ce qu'a dit tout à l'heure le ministre de l'Agriculture quand il a déclaré que les cultivateurs ont besoin de planification, d'organisation, de direction, de concertation. Bien sûr qu'ils en ont besoin mais ce qu'ils ne veulent pas, c'est perdre leur suffrage. C'est tout ce qu'ils possèdent hormis le sol qu'il travaille et les produits qu'ils cultivent. Ils ont une voix et un suffrage. Il y a des élections tous les quatre ou cinq ans. Mais le ministre de l'Agriculture, qui représente un gouvernement qu'on a appelé parfois, en des jours lointains, la démocratie de participation, ne veut certainement pas s'aliéner les voix des cultivateurs qui veulent prendre part, ne fut-ce qu'en votant, à la direction de cette politique.

Je vous le demande, monsieur l'Orateur, et je le demande à tout député ministériel, et personne ne m'a encore contredit à ce sujet, si le bill C-197 n'enlève pas en fait au cultivateur son droit de suffrage direct.

J'ai parlé de cultivateur, mais il ne s'agit pas seulement du cultivateur dans sa ferme, car le bill C-197 touche chaque individu et chaque groupe ayant partie liée avec la communauté agricole canadienne, depuis la semence jusqu'à la vente du produit. Quant aux Canadiens des villes, qui croient ne pas être touchés par le bill, que leur est-il arrivé lorsqu'on a créé la Commission laitière? Le prix du lait a-t-il baissé? Non, il a augmenté, et les autres prix aussi ont augmenté.

Si le bill C-197 pouvait assurer coordination et direction, tous de ce côté-ci l'approuverions, mais nous sommes aussi en faveur d'une participation des producteurs à l'une des étapes